

Désinfectant botanique *Benefect*

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

Date de publication : 2015-06-19 Date de révision : 2017-05-12 Version : 2.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identification du produit

Nom du produit : Désinfectant botanique *Benefect*
Code de produit : 21275, 20475, 20275, 22075, 51275, 50475, 50275, 52075 et 51275
Numéro d'homologation de l'EPA : 84683-1-74771
DIN de Santé Canada : 02242474

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche signalétique

Sensible Life Products (div. de *Benefect* Corp)
555 Bay Street North
Hamilton, Ontario L8L1H1 - Canada
T 905-528-7474

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 905-528-7474

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH

Non classé.

2.2. Éléments de l'étiquette

Étiquetage SGH

Aucun étiquetage applicable.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH)

Non applicable.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

| Nom | Identifiant du produit | % |
|---------------------|------------------------|---------|
| Huiles, thym | (N° CAS) 8007-46-3 | 0,1 à 1 |
| Huiles, citronnelle | (N° CAS) 8007-02-1 | 0,1 à 1 |

* Le pourcentage exact (concentration) de la composition est considéré comme un secret commercial et ainsi n'a pas été divulgué, conformément au paragraphe (i) de l'article §1910.1200.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

Mesures de premiers soins après inhalation : Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Mesures de premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation, rincer la peau abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Mesures de premiers soins après contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux abondamment à l'eau. Enlever les verres de contact, s'il y a lieu. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Mesures de premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir, sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Peut causer une légère irritation.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Peut causer une réaction allergique de la peau chez les personnes sensibles.

Symptômes/lésions après contact avec les yeux : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Peut causer une légère irritation. Les symptômes peuvent inclure inconfort ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec rougeur et enflure possibles.

Symptômes/lésions après ingestion : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Désinfectant botanique *Benefect*

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la FS si possible).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Traiter pour les matériaux environnants.

Moyens d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Aucun connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection pendant la lutte contre le feu : Demeurer en amont du feu. Porter un équipement intégral de lutte contre le feu (tenue d'intervention complète) et une protection respiratoire (APRA).

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Tenir le personnel non nécessaire à l'écart de la dispersion.

6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir et/ou absorber la dispersion, puis placer ensuite dans un contenant adéquat.

Méthodes de nettoyage : Laver à fond la zone avec de l'eau après une dispersion ou une fuite.

6.3. Référence à d'autres sections

Consulter la section 8 pour de plus amples informations sur l'équipement et les vêtements de protection, et la section 13 pour des conseils sur l'élimination des résidus.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le contenant avec soin. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avec de l'eau par mesure de précaution.

7.2. Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage : Garder hors de la portée des enfants. Garder le contenant bien fermé. Ranger à la température ambiante.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Huiles, thym (8007-46-3) | |
|---------------------------------|----------------|
| ACGIH | Non applicable |
| OSHA | Non applicable |
| Huiles, citronnelle (8007-02-1) | |
| ACGIH | Non applicable |
| OSHA | Non applicable |

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures d'ingénierie appropriées : Aucune précaution particulière.

Protection des mains : Aucune nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des yeux : Aucune nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps : Aucune nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des voies respiratoires : Aucune nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition : Maintenir les niveaux en deçà des seuils relatifs à la protection de l'environnement établis par la communauté.

Autres renseignements : Manipuler conformément aux pratiques établies en matière d'hygiène et de sécurité en milieu industriel.

Désinfectant botanique *Benefect*

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|-----------------------------------------------------|----------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Voilée |
| Couleur | : Havane clair |
| Odeur | : Citron/épice |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 4,0 à 5,0 |
| Point de fusion | : Même que pour l'eau |
| Point de congélation | : Même que pour l'eau |
| Point d'ébullition | : Même que pour l'eau |
| Point d'éclair | : Non applicable |
| Indice d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Même que pour l'eau |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Ininflammable |
| Limite d'explosivité | : Non applicable |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés oxydantes | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : Non applicable |
| Densité relative | : 1,00 à 1,02 |
| Densité de vapeur relative à 20 °C | : Non applicable |
| Solubilité | : Soluble dans l'eau |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | : Aucune donnée disponible |
| Log K _{ow} | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Non combustible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité | : Même que pour l'eau |

9.2. Autres renseignements

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucune connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classée.

| Désinfectant végétal <i>Benefect</i> | |
|--------------------------------------|---------------|
| DL50, voie orale, rat | > 2 000 mg/kg |
| DL50, voie cutanée, lapin | > 2 000 mg/kg |
| CL50, inhalation, rat | > 20 mg/l/4h |

Désinfectant botanique *Benefect*

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

| Huiles, thym (8007-46-3) | |
|---------------------------------|-------------|
| DL50, voie orale, rat | 2 840 mg/kg |
| DL50, voie cutanée, lapin | > 5 g/kg |
| Huiles, citronnelle (8007-02-1) | |
| DL50, voie orale, rat | > 5 g/kg |
| DL50, voie cutanée, lapin | > 5 g/kg |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Corrosion/irritation de la peau | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Lésion/irritation oculaire grave | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Sensibilisation de la peau ou des voies respiratoires | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Mutagenicité des cellules germinales | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Cancérogénicité | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Danger en cas d'aspiration | : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Symptômes/lésions après inhalation | : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Peut causer une légère irritation. |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Peut causer une réaction allergique de la peau chez les personnes sensibles. |
| Symptômes/lésions après contact avec les yeux | : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Peut causer une légère irritation. Les symptômes peuvent inclure inconfort ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec rougeur et enflure possibles. |
| Symptômes/lésions après ingestion | : Aucun dans les conditions normales d'utilisation. |

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Écologie – général | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Toxicité aquatique | : Non toxique pour la vie aquatique (IC50 >100 mg/L, protocole SPE 1/RM/24) |

12.2. Persistance et dégradabilité

| Désinfectant végétal <i>Benefect</i> | |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Facilement biodégradable (85 % après 28 jours, méthode d'essai OECD 301D) |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Désinfectant végétal <i>Benefect</i> | |
|--------------------------------------|--------|
| Potentiel de bioaccumulation | Aucun. |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.5. Autres effets indésirables

| | |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Effet sur le réchauffement climatique | : Aucun dommage écologique connu causé par ce produit. |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------|

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Procédé de traitement des résidus

| | |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Recommandations en matière d'élimination des résidus | : Éliminer de façon sécuritaire en conformité avec les règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas réutiliser le contenant. Recycler les contenants vides lorsque cela est autorisé. |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Ministère des Transports

En conformité avec le ministère des Transports

Non réglementé pour le transport.

Informations supplémentaires

Autres renseignements : Aucune information supplémentaire disponible.

Précautions à prendre relativement au transport : Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

Désinfectant botanique *Benefect*

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation américaine

Tous les composants de ce produit sont non listés ou sont exclus de l'énumération sur l'inventaire des substances toxiques de la United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA).

Étiquetage de l'EPA

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches signalétiques et pour les étiquettes de lieux de travail relatives aux produits non pesticides. L'information relative aux dangers qui doit obligatoirement figurer sur l'étiquette du produit pesticide est la suivante :

Aucune information relative aux dangers n'est attribuée à ce produit par l'Environmental Protection Agency.

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou autres dommages au système reproducteur.

15.2. Réglementation canadienne

SIMDUT : Exemption DIN n° 02242474

Aucune information relative aux dangers n'est attribuée à ce produit par Santé Canada

SECTION 16 : Autres renseignements

Système d'identification des matières dangereuses (SIMDUT)

| | |
|-------------------------|---|
| Risques pour la santé : | 0 |
| Inflammabilité : | 0 |
| Réactivité : | 0 |

Date de révision : 2017-05-12

Autres renseignements : Aucun.

Avis d'exonération de responsabilité : Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique tel que fourni. Elle peut ne pas être valide pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec d'autres matériels. La responsabilité incombe à l'utilisateur de s'assurer lui-même de la pertinence et de l'adéquation de l'information par rapport à l'utilisation particulière qu'il fait du matériel.